



15

Déclaration des performances
N° BETON UNIVERSEL

1. Code d'identification unique du produit type :
Béton universel
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Béton à utiliser pour les fondations de mur, les scellements, le remplissage des poteaux et les petits travaux à l'intérieur comme à l'extérieur
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
MULTIMAT ZI des Six Croix 44480 DONGES
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :
Système 4 – Norme NF EN 998-2 : 2010
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Non applicable
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression	C25/30	EN 206-1
Résistance initiale au cisaillement	0,30 N/mm ² (valeur tabulée)	
Teneur en chlorures	PND	
Résistance au feu	Classe A1	
Absorption d'eau	PND	
Perméabilité à la vapeur d'eau	PND	
Conductivité thermique (λ 10, sec)	PND	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. PHILIPPE

à Donges, le 31 juillet 2015

